

MONTPELLIER / Assemblée Régionale de l'Assurance Mutuelle des Motards

MONTPELLIER / Les Assemblées Régionales (AR) de la Mutuelle des Motards se tiendront du 29 février au 11 mars 2016 dans 52 villes de France



La Mutuelle des Motards, qui a réalisé un CA de 93,3 millions d'euros en 2015 (plus de 221 000 sociétaires pour 307 690 contrats en portefeuille), part, du 29 février au 11 mars prochain, à la rencontre de ses sociétaires, dans 52 villes de France.

L'Assemblée Régionale de Montpellier se tiendra le 11 mars à 19h à l'Assurance Mutuelle des Motards 270 impasse Adam Smith ZAC Aéroport – 34470 Perols
Produits, tarifs, qualité de service ... Dans les AR, pas de

tabou.

Au programme des Assemblées Régionales : bilan de l'année 2015, projets en cours, perspectives 2016, échanges, élection des représentants des sociétaires de la Mutuelle.

Clés de voûte de son fonctionnement démocratique, les Assemblées Régionales, rencontres à taille humaine, permettent de réunir chaque année, en soirée (de 19h à 21h), en toute convivialité, sociétaires, délégués bénévoles et salariés, en local.

Election des représentants des sociétaires

C'est lors des Assemblées Régionales que les sociétaires vont élire leurs futurs représentants qui se prononceront en leur nom, en Assemblée Générale (15 mai 2016), sur l'approbation des comptes, les orientations stratégiques et la composition du conseil d'administration de la Mutuelle.

Ils désigneront également leurs représentants aux commissions sinistres (uniques dans le monde de l'assurance, elles permettent chaque année d'étudier des situations de sinistralité anormalement élevées avec les sociétaires concernés).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.mutuelledesmotards.fr